CITÉ
ARCHITECTURE & PATRIMOINE

ÉCOLE DE CHAILLOT – FORMATION CONTINUE

REVITALISATION DES VILLES PATRIMONIALES

À DESTINATION DES CHEF.FE.S DE PROJETS DES VILLES MOYENNES & PETITES

CO-CERTIFICATION
DE COMPÉTENCES AVEC **LE CNAM**

Image de couverture : exemple de l'une des 100 villes du corpus Petites Villes de Demain étudiée par l'École de Chaillot possédant un SPR, Viviers (Ardèche), travail de la promotion 2021 des architectes-élèves.

Approfondir la thématique du patrimoine est prioritaire pour les Chef.fe.s de projets qui auront à piloter des projets de revitalisation patrimoniale, dans le cadre du besoin d'amélioration de l'assistance à maîtrise d'ouvrage patrimoniale des collectivités.

Cette formation complémentaire vise à développer les projets de territoire par le prisme du patrimoine, en le considérant comme une ressource utile, accessible aux populations locales et propice à l'innovation, au cœur d'un projet de territoire commun.

Sur les 222 villes du programme « Action Cœur de Ville » :

- **141 possèdent un Site Patrimonial Remarquable ou en ont engagé l'élaboration**

Sur les 1 600 villes du programme « Petites Villes de Demain » :

- **1 343 ont au moins un Monument Historique engendrant des abords ;**
- **1 024 disposent d'un fort voire très fort potentiel patrimonial ;**
- **256 sont dotées d'un Site Patrimonial Remarquable.**

SOMMAIRE

I. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DES 4 MODULES DE FORMATION CONTINUE PROPOSÉS PAR L'ÉCOLEDE CHAILLOT P.6

« Revitalisation des petites villes patrimoniales » :

- **Module 1** : Donner un nouvel usage au patrimoine, au service du vivre ensemble et de l'attractivité du projet de la ville
- **Module 2 :** Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine
- **Module 3 :** Outils réglementaires et opérationnels de protection et de revitalisation dans les centres anciens et Sites Patrimoniaux Remarquables
- **Module 4 :** Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES P.11

- Durée, tarifs et format des modules
- Référents et contacts

III. CONTEXTE DU PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN ET L'ÉCOLE DE CHAILLOT ET HISTORIQUE DU PROJET P.12

- Les 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD
- Une ambition commune
- Contribution par 4 modules de formation créés à la carte
- Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes ossédant un Site Patrimonial Remarquable

I. MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

MODULE 1 : Donner un nouvel usage au patrimoine de la ville

JOUR 1 : La méthodologie de projet : état des lieux, nouvel usage, acteurs et phasage

Réaliser une étude d'évaluation du bâti :

• L'étude d'évaluation est un diagnostic global du bâti qui établit un schéma directeur des opérations à mener pour une programmation pluriannuelle de travaux et le phasage d'études de diagnostic complémentaires ;

• Elle permet l'analyse des études historiques et travaux réalisés, l'étude de l'état sanitaire du bâti et/ou des espaces extérieurs, l'évaluation des interventions d'urgence (clos-couvert, confortations), l'étude de faisabilité technique et patrimoniale du projet et une première évaluation financière des travaux et phasage du projet ;

Proposer un nouvel usage du lieu :

• Redonner vie au patrimoine vacant en mobilisant les nouveaux usages de reconversion patrimoniale et leurs méthodes innovantes ;

• En complémentarité avec les services traditionnels (PLU, SCOT) ;

Construire une stratégie à court et moyen terme pour le lieu :

• Construire, lancer et pérenniser le projet, des cas vertueux :

- La Chartreuse de Neuville (Centre Culturel de Rencontre) ;
- Le Familistère de Guise (Réinventer le patrimoine).

• Temps d'échange et aide à la résolution par le groupe d'enjeux issus des territoires des Chef.fe.s de projets.

Gouvernance, acteurs et programmation du projet :

• Construire un collectif de responsables qui piloteront une équipe multi-acteurs et mettront en œuvre des ateliers de co-construction de programmation impliquant le tissu économique local, le réseau associatif, les résidents et pouvoirs publics ;

• Repenser le vivre ensemble par le renouvellement de la valeur d'usage du lieu (fablab, co-working, animations pédagogiques et culturelles, délocalisation de services publics, etc.).

FORMAT

• 2 jours

• 6h / jour

• Distanciel / Présentiel

• 20 places

INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

Un acteur spécialiste de la construction de projets de revitalisation inclusifs :

Alexia Noyon,
Directrice générale de l'Association La Chartreuse de Neuville.

Une Architecte en Chef des Monuments Historiques :

Maël de Quelen,
Architecte du Patrimoine et Architecte en Chef des Monuments Historiques

Modération de la journée par l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.

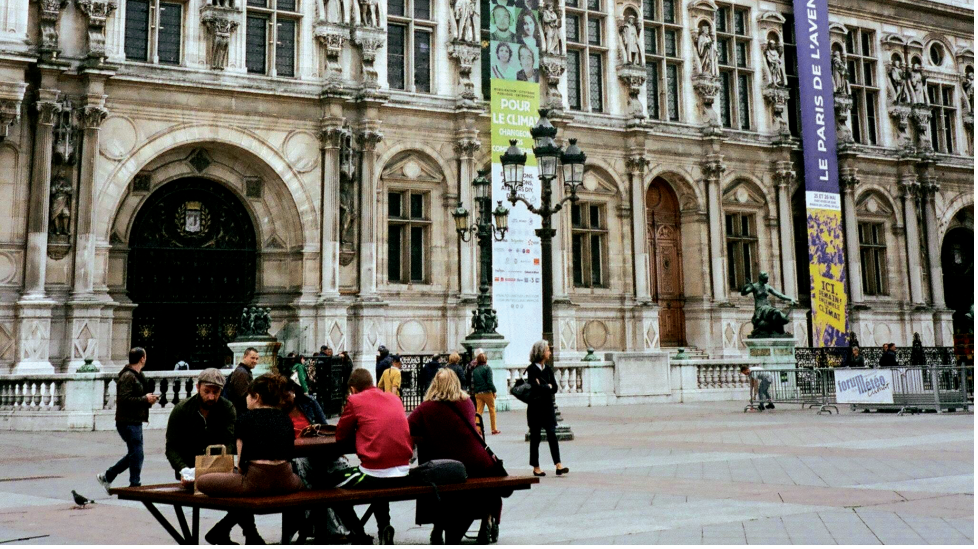

JOUR 2 : Les outils pour mettre en oeuvre la méthodologie de projet via « Réinventer le patrimoine » et l'activation urbaine

Présentation des outils méthodologiques créés par le programme Réinventer le patrimoine de la Caisse des Dépôts:

- Faire se rencontrer intérêts publics et investissements privés, en associant plusieurs usages (culturels, événementiels, touristiques, pédagogiques et sociaux) autour de projets partagés et pertinents pour les résidents ;
- Panorama des montages économiques et juridiques viables et hybrides (public/privé/associatif) ;
- Cartographie des acteurs potentiels par source de financement ;
- Guide de bonnes pratiques de l'utilisation des ressources propres (pour la restauration, la billeterie, l'hébergement ou l'hôtellerie, la privatisation).

Études de cas pratiques et des bonnes pratiques d'activation urbaine

- Rouvrir et réinvestir le lieu pour mener des tests d'usage : événements, initiation de partenariats, ateliers de médiation et réappropriation, participation citoyenne ;
- Organiser l'ancrage territorial du projet par des dispositifs de permanence et d'activation sur site d'une communauté d'usagers ;
- Étude de cas vertueux d'activation urbaine :

- La Briquetterie de La Grève-sur-Mignon (Réinventer le patrimoine) ;
- Les Grands Voisins à Paris (Tiers-lieu) ;
- Le Couvent des Clarisses à Roubaix (Monument Historique).

FORMAT

- 2 jours
- 6 heures / jour
- Distanciel / Présentiel
- 20 places

INTERVENANTS :

Trinôme d'intervenants présents ensemble sur le plateau :

Un expert des outils du programme Réinventer le Patrimoine :

Valère Rousseau,
Référent Réinventer le Patrimoine

Un acteur spécialiste des montages économiques :

Dominique Pianon,
Responsable d'investissements Tourisme, Patrimoine et Culture à la CDC.

Un activateur urbain :

Nicolas Detrie,
activateur Yes We Camp
et **Nicola Delon,**
Architecte Encore Heureux.

Modération de la journée par l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.

MODULE 2 : Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Approches réglementaires des sites :

• Introduction générale sur le rôle et les missions de l'ABF (contrôle scientifique et technique sur étude et travaux, état sanitaire, accompagnement des collectivités dans les procédures administratives) ;

Cas pratique : revitalisation par les patrimoines de la ville de Guingamp (Bretagne).

Savoir repérer les enjeux majeurs des sites de la ville

• Programmation pluriannuelle de travaux, permis de construire et interventions à mener pour réouvrir un lieu vacant (clos couvert, normes ERP, chantiers de bénévoles, travailler avec les partenaires locaux de l'architecture : DRAC, CAUE, PNR, Maisons de l'architecture, etc.) ;

Cas pratique : la réouverture et la réaffectation du château et d'une église classée XIVe à Clermont l'Hérault (Occitanie).

• Méthodologie de l'urbanisme d'émergence : réouverture des lieux vacants avec occupation temporaire, recherche de financements et définition du nouveau schéma directeur pour le lieu ;

Cas pratique : la reconversion d'un Monument Historique : le Couvent des Clarisses de Roubaix (Hauts-de-France), tests d'usage et occupation transitoire comme préalable à la programmation.

Prendre en compte les situations d'urgence et intervenir

• Situations de périls et adaptation des usages aux règles régissant les Établissements Recevant du Public (ERP)

Cas pratiques : Mise en sécurité d'une partie du Palais-Musée des Archevêques de Narbonne (Occitanie) - Confortement d'une maison romane classée MH à Orange (PACA) - Mise aux normes sécurité incendie et accessibilité du restaurant de la Grande Mosquée de Paris.

L'évolution de la prise en compte de l'environnement dans les documents patrimoniaux

• L'exemple des révisions des secteurs sauvegardés, étude de l'audit patrimonial remarquable d'Amboise (Centre-Val de Loire)

Échanges sur les projets issus des territoires des Chef.fe.s de projet

• Questions/réponses avec la salle pour clôturer la journée.

FORMAT

- 1 jour - **10 mai 2023**
- 7 heures
- Distanciel
- 20 places

INTERVENANTS :

Cinq intervenants présents ensemble sur le plateau :

Deux Architectes des Bâtiments de France :

Frédéric Auclair, Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien Président de l'ANABF.

&

Véronique André, Architecte des Bâtiments de France, adjointe au chef de service de l'UDAP des Côtes d'Armor.

Un élu local :

Jean-Luc Barral,
Adjoint au maire de Clermont-l'Hérault.

Un activateur urbain :

Julien Vever,
UOA, architecte pour le collectif Yes We Camp.

&

Simon Givelet,
Architecte, coordinateur pour le collectif Zerm, gestionnaire du projet Saison zéro, Couvent des Clarisses à Roubaix.

Modération de la journée par l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.

MODULE 3 : Outils réglementaires et opérationnels de protection, de revitalisation et de valorisation dans les centres anciens et les Sites Patrimoniaux Remarquables

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Enjeux et limites des outils réglementaires :

- Secteurs sauvegardés Malraux, SPR et PSMV, AVAP.

Stratégie d'intervention et outils opérationnels à mobiliser :

- Les outils juridiques de défiscalisation (défiscalisation Monument Historique, SPR).

Associer outils réglementaires à stratégies d'intervention :

- Les aides publiques **:** aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), OPAH, programme de renouvèlement urbain, traitement de l'habitat dégradé et insalubre, pour les patrimoines dégradés, identifier des moyens de sauvegarder le clos et couvert via un financement public, pour stopper la dégradation du bâtiment ;

- Approche critique des sites à enjeux patrimoniaux et des outils de gestion mis en œuvre ou à développer.

Stratégies de développement touristique :

- Tourisme et site patrimonial : stratégie marketing, définir une offre, nouvelles tendances et attentes des différents publics ;

- Tourisme et petite ville : leviers touristiques, comment capter les flux du tourisme de passage, études de cas concrêts (Pont l'Evêque).

Échanges avec les participants :

- Échange autour de la diversité des situations des villes des Chefs de projets participants ;

- Propositions d'amélioration du SPR des villes des participants.

FORMAT

- 1 jour - **22 novembre 2023**
- 7 heures
- Distanciel
- 20 places

INTERVENANTS :

Cinq intervenants présents ensemble sur le plateau :

Un Architecte du Patrimoine et Architecte des Bâtiments de France :

Frédéric Auclair, Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien Président de l'ANABF.

Deux Architectes spécialistes :

Élisabeth Blanc, Architecte DPLG, urbaniste et/ou **Daniel Duché**, Architecte du Patrimoine, urbaniste ENPC, exerçant à titre libéral pour BLANC ET DUCHÉ CONSEILS.

Un acteur local :

Lionel Arnault, Maire de Ternant-les-Eaux, Administrateur de la circonscription d'Auvergne pour le Centre des Monuments Nationaux.

Un architecte spécialiste de la revitalisation :

Nicola Delon, Architecte et fondateur associé du collectif ENCORE HEUREUX.

Modération de la journée par l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker, Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.

MODULE 4 : Connaître les organes administratifs territoriaux et les documents réglementaires d'urbanisme locaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les 3 échelons des collectivités territoriales :

• Introduction générale au cadre réglementaire et à l'écosystème du patrimoine culturel et environnemental en France, outils de gestion et projets de territoires ;

• Repérer les partenaires techniques et financiers déconcentrés (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), CdC-Banque des Territoires, Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement) ;

• Le patrimoine comme levier d'inclusion et de dynamisme territorial ;

Cas pratique : réhabilitation et inscription aux MH d'une friche industrielle de 42 ha transformée en Parc et Écomusée du Textile à Wesserling (Grand Est).

Comprendre et se former aux documents réglementaires locaux :

• Plan Local d'Urbanisme (PLU), PLU intercommunal ou patrimonial, Schémas de Cohérence Territoriale, Site Patrimonial Remarquable, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ;

Cas pratique : présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du village de Storckensohn (Grand Est).

Environnement et conservation du patrimoine :

• Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) et prévention des risques (d'inondation, de retrait-gonflement des argiles, littoraux, sismiques, incendie, etc.), préservation de la biodiversité en ville en accord avec le Code de l'environnement ;

Cas pratique : méthodologie de réouverture de sites patrimoniaux à Clermont l'Hérault (Occitanie).

La réinsertion par la conservation et la restauration du patrimoine :

• Mettre en œuvre des chantiers de restauration diplômants pour les publics en réinsertion (CAP Restaurateur du Patrimoine) en mobilisant les crédits de l'éducation, de l'insertion et de la culture ;

Cas pratiques : réhabilitation et chantiers de réinsertion du Château de Port-Miou à Cassis (PACA) - méthodologie du projet de réouverture au grand public de la Citadelle de Marseille.

FORMAT

• 1 jour - **8 novembre 2022**

• 7 heures

• Distanciel

• 40 places

INTERVENANTS :

Trois intervenants présents en plateau à l'École de Chaillot :

Un enseignant de l'École de Chaillot :

Frédéric Auclair,
Architecte du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France, ancien président de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France (ANABF).

Un élu local :

François Tacquard,
Ancien président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (Haut-Rhin) durant 19 ans, fondateur de l'Écomusée du textile et du Parc de Wesserling.

Un expert spécialiste de la Réinsertion par le patrimoine :

Pâquerette Demotes-Mainard,
Directrice générale d'Acta Vista, association spécialiste de l'inclusion active par le patrimoine et de la réinsertion par des chantiers de restauration patrimoniaux.

Modération de la journée par l'École de Chaillot :

Delphine Aboulker,
Directrice-adjointe de l'École de Chaillot.

II. INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE, TARIFS ET FORMAT DES MODULES :

MODULE 4 - LE 8 NOVEMBRE 2022 :

- Mardi 8 novembre 2022 (500 € la journée, exonérés de TVA)
- 7 heures (3 heures le matin et 4 heures l'après-midi)
- Distanciel (les trois intervenants présents ensemble en plateau)

MODULE 2 - LE 10 MAI 2023 :

- Mercredi 10 mai 2023 (500 € la journée, exonérés de TVA)
- 7 heures (3 heures le matin et 4 heures l'après-midi)
- Distanciel (les cinq intervenants présents ensemble en plateau)

MODULE 3 - LE 22 NOVEMBRE 2023 :

- Mercredi 22 novembre 2023 (500 € la journée, exonérés de TVA)
- 7 heures (3 heures le matin et 4 heures l'après-midi)
- Distanciel (les quatre intervenants présents ensemble en plateau)

MODULE 1, À VENIR :

- 2 jours (500 € / jour en distanciel et 650 € / jour en présentiel)
- 6 heures / jour (3 heures matin et 3 heures après-midi)
- Mixte présentiel et distanciel (par visioconférence)

RÉFERENTS ET CONTACTS :

Responsable du projet :

Delphine Aboulker, directrice adjointe de l'École de Chaillot

- delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr

Chargée de mission :

Julia Charier, chargée de mission à l'École de Chaillot

- julia.charier@citedelarchitecture.fr
- 01 58 51 52 95 / 07 50 20 95 62

III. CONTEXTE DU PARTENARIAT AVEC LES PROGRAMMES NATIONAUX PORTÉS PAR L'AGENCE NATIONALE DE COHESION DES TERRITOIRES (ANCT)

1. L'École de Chaillot a étudié 100 villes du corpus « Petites Villes de Demain » et est experte en diagnostic patrimonial et revitalisation, en accord avec les objectifs du programme « Action Coeur de Ville »

L'École de Chaillot s'est rapidement positionnée comme partenaire des deux programmes nationaux de revitalisation des petites et moyennes collectivités PVD et ACV.

Les études patrimoniales réalisées seront valorisées et mises à disposition des maires des villes des deux programmes via un courrier conjoint entre l'ANCT et l'École de Chaillot-Cité de l'architecture et du patrimoine.

2. Une ambition commune

L'École de Chaillot et les programmes PVD et ACV partagent une même ambition, positionner le patrimoine au service des projets de revitalisation des territoires.

Forte de près de 130 ans de spécialisation pour les architectes au service du patrimoine et des villes anciennes, l'École forme au diagnostic patrimonial à différentes échelles : le territoire, l'édifice, le second-œuvre.

En accord avec les objectifs des programmes, le diagnostic s'entend en effet comme la prise en compte de la valeur patrimoniale en tant que ressource, et ce en amont de toute programmation, dans le but de faire émerger les enjeux de développement par le prisme du patrimoine (mobilités, logement, désertification, commerces, entres autres).

Les Architectes et les Architectes du Patrimoines ont un profil pertinent pour mener les projets de revitalisation des centres bourgs. Ils sont pourtant trop peu associés en amont aux projets de revitalisation des centres-villes, alors qu'ils ont un rôle majeur à jouer en la matière dès le diagnostic.

Plus largement, les élus, décideurs locaux et professionnels des collectivités manquent d'expertise en ingénierie de projet en ce qui concerne les enjeux de développement et de valorisation de leurs territoires par le patrimoine.

3. Contribution par 4 modules de formation créés à la carte

C'est dans ce cadre que l'École de Chaillot propose 4 modules de formation à la carte à destination de la Chefferie de projet des collectivités. Ils sont issus des deux formations de l'École, le DSA, et les AUE et ont été adaptés aux profils des bénéficiaires.

Le DSA est une formation de niveau post-master s'adressant aux détenteurs d'un Diplôme français d'État d'architecte ou d'un diplôme étranger équivalent, qui souhaitent se spécialiser dans le patrimoine architectural, urbain et paysager sous toutes ses déclinaisons et de venir Architecte du patrimoine.

Les AUE, soit la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État, est organisée par l'École de Chaillot avec l'École des Ponts ParisTech. Il s'agit d'un corps interministériel de haut fonctionnaires (environ 450) qui relève de la tutelle du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires, et en charge des politiques de l'État dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Des liens pédagogiques existent donc entre les missions des Chefs de projet des collectivités et entre les deux formations de l'École de Chaillot, puisqu'elles entendent :

Former les acteurs des collectivités aux politiques publiques (réglementations, acteurs, outils)

- Traité par la formation des AUE

Sensibiliser au diagnostic urbain patrimonial

- Traité par la méthode du diagnostic de la formation du DSA

4. Besoin sur le long terme d'ingénierie de projet pour les villes possédant un Site Patrimonial Remarquable

Cette formation s'inscrit dans la réflexion de long terme sur le besoin de former des acteurs locaux à la question du développement des territoires, de manière transversale : aménagement, urbanisme, transport, qualité du cadre de vie, patrimoine, etc.

À long terme, l'École de Chaillot travaille donc à l'étude d'un nouveau corps professionnel, les Architectes et Urbanistes Territoriaux (AUT), qui associerait la maîtrise des politiques, réglementations et outils publics avec une expertise en ingénierie de projets locale.
Un AUT associerait, en bref, les compétences d'un architecte faisant du projet, capable de développer une vision de territoire en mode projet, aux compétences d'un AUE, expert en politiques publiques.

ANNEXES

Près de 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

Auvergne-Rhône-Alpes
Chatillon-sur-Chalaronne
Nantua
Maurs
Crest
Craponne-sur-Arzon
Brioude
La Cote-Saint-André
Saint-Marcellin
Beaujeu
Amplepuis

Bretagne
Guingamp
Plancoët
Saint-Pol-de-Leon
Chateaugiron
Dol de Bretagne
Hennebont

Centre-Val-de-Loire
Epernon
Nogent-le-Roi
Bourgueil
Bléré
Loches
Chateauneuf-sur-Loire

Bourgogne-Franche-Comté
Auxonne
Châtillon-sur-Seine
Montbard
Saulieu
Sémur-en-Auxois
Ornans
Luxeuil-les-bains
Arbois
La-Charité-sur-Loire
Bourdon-Lancy
Louhans-Chateaurenaud
Tournus
Tonnerre
Avallon
Joigny
Tonnerre
Migennes
Saint-Florentin

Corse
Bonnifacio
Calvi

Grand Est
Fumay & Haybes
Monthermé
Rocroi
Bar-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Bouxwiller
Sarre-Union
Joinville
Roufflach
Montmirail
Sezanne
Baccarat
Commercy
Ligny-en-Barrois

Hauts-de-France
Bohain-en-Valmondois
Guise
Conde-sur-l'Escaut
Aire-sur-la-Lys
Ham

Île-de-France
Laferté-sous-Jouarre

Normandie
Falaise
Avranches
Domfront
L'Aigle
Sées
Mortagne au Perche
Eu
Aumale
Forges-Les-Eaux
Saint-Valéry-en-Caux
Yvetot
Houlgate (et Dives-sur-Mer)

Nouvelle-Aquitaine
Saint-Jean-d'Angély
Mauléon
Eymet

Occitanie
Cazères
Grenade sur garonne
Gignac
L'isle-sur-Tarn

Pays-de-la-Loire
Candé
Durtal
Segré
Chalonnes-sur-Loire
Mayenne
Fresnay-sur Sarthe
Le Lude
Sillé le Guillaume
Mareuil-sur-Lay

PACA
Forcalquier
Sisteron
Saint-Remy-de-Provence
Embrun
Guillestre
Saint-Maximin
Apt

NOTE :

ARCHITECTURE & PATRIMOINE

citedelarchitecture.fr

1, Place du Trocadéro et du 11 Novembre
75116 Paris

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

le cnam

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Petites villes de demain